PROGRAMME DES COÛTS INDIRECTS

RAPPORT D'ÉTAPE

POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1ER AVRIL 2010

AU 31 MARS 2011

Canada

PROGRAMME DES COÛTS INDIRECTS

RAPPORT D'ÉTAPE

DU 1ER AVRIL 2010 AU 31 MARS 2011

TABLE DES MATIÈRES

Programme des coûts indirects 2
Contexte 2
Objectif du programme 2
Responsabilité et évaluation 2
Rapport sur les résultats 2
Visites sur place 3
Vérification interne et évaluation du programme 3
Vue d'ensemble des dépenses des établissements pour l'exercice 2010-2011 ... 4
Impact des dépenses 6
Impact par catégorie de dépenses 6
Installations de recherche 6
Ressources de recherche 7
Gestion et administration de la recherche 8
Exigences réglementaires et normes d'agrément 9
Propriété intellectuelle 10
Impact général des investissements 11
Conclusion 12

PROGRAMME DES COÛTS INDIRECTS

Contexte

En 2001, le gouvernement fédéral a fourni un investissement non renouvelable de 200 millions de dollars pour atténuer certaines des pressions financières associées à la recherche financée par ce dernier dans les établissements postsecondaires canadiens. Par la suite, en 2003, le Programme des coûts indirects (PCI) a été mis sur pied de façon permanente; les investissements de ce programme ont augmenté graduellement, passant de 225 millions de dollars en 2003-2004 à 330,08 millions en 2010-2011.

Ces investissements servent à couvrir une partie des coûts indirects[1] de la recherche financée par les trois organismes subventionnaires fédéraux (le Conseil de recherches en sciences humaines, le Conseil de recherches en sciences naturelles et génie et les Instituts de recherche en santé du Canada) dans les universités et les collèges, ainsi que dans leurs hôpitaux de recherche et instituts affiliés.

Objectif du programme

L'objectif du Programme des coûts indirects est d'aider les universités, les collèges ainsi que leurs instituts et hôpitaux de recherche affiliés à maintenir un milieu de recherche leur permettant d'utiliser de façon optimale l'investissement fédéral dans la recherche universitaire.

RESPONSABILITÉ ET ÉVALUATION

Le programme a adopté les approches suivantes en matière de responsabilité :

- les établissements qui reçoivent une subvention dans le cadre du programme doivent préparer un rapport annuel;
- le programme exige que les établissements disposent d'ententes valides avec leurs établissements de recherche affiliés;
- pendant les visites sur place, des responsables du programme examinent comment les établissements gèrent leurs subventions;
- le programme fait lui-même l'objet d'une vérification interne et d'une évaluation sur une base régulière (généralement aux cinq ans).

Rapport sur les résultats

Le programme exige que les établissements qui y participent soumettent un rapport annuel sur leurs résultats, y compris un relevé de compte. L'information figurant dans les rapports vise à rendre compte du financement fédéral et constitue un élément clé de la stratégie concernant le rendement du programme.

Le rapport sur les résultats fournit de l'information quantitative et qualitative à propos de l'impact des dépenses sur cinq catégories : « installations », « ressources », « gestion et administration de

[1] Les coûts indirects de la recherche correspondent aux dépenses administratives d'un établissement à l'appui de la recherche, mais qui ne peuvent pas être imputées à des projets de recherche en particulier.

la recherche », « exigences réglementaires et normes d'agrément », ainsi que « propriété intellectuelle ». Le relevé de compte indique comment les fonds investis par les établissements dans le cadre du programme ont été répartis entre les cinq catégories.

Ententes avec les établissements affiliés

Dans les cas où un établissement répartit sa subvention pour coûts indirects avec des instituts ou des hôpitaux de recherche en santé affiliés, le programme exige que l'établissement dispose d'une entente à jour avec les établissements affiliés, laquelle indique clairement la nature de la relation entre eux et établit leurs rôles et responsabilités respectifs concernant la gestion de la subvention. Les établissements affiliés doivent faire un compte rendu annuel à l'établissement auquel ils sont affiliés. Ce dernier précise le format et le contenu requis pour le compte rendu et intègre l'information reçue à son rapport sur les résultats.

Visites sur place

Depuis septembre 2006, les gestionnaires de programme ont visité un total de 47 établissements, c'est-à-dire 21 universités axées sur la recherche et leurs instituts de recherche affiliés, 4 grandes universités, 7 universités de taille moyenne et 15 petites universités, collèges et cégeps. Voici les objectifs de ces visites :

- évaluer l'efficacité des mesures de contrôle et des systèmes utilisés pour assurer la conformité aux politiques et aux règlements du programme;
- examiner les dépenses ou les méthodes utilisées pour allouer les fonds, afin de s'assurer qu'elles respectent les lignes directrices du programme;
- discuter des enjeux et des défis liés au programme;
- obtenir une rétroaction sur les politiques et les lignes directrices du programme et sur ses pratiques de gestion financière.

Les visites permettent aussi d'observer les relations de travail entre les universités et leurs instituts de recherche affiliés, de partager avec ces établissements les pratiques exemplaires d'autres établissements, de les encourager à fournir plus de détails sur les effets des subventions dans leurs rapports sur les résultats annuels et à adopter de nouvelles approches pour communiquer les résultats du programme.

Vérification interne et évaluation du programme

Une évaluation interne du programme a été menée au cours de l'exercice 2008-2009, et une évaluation sommative du programme sur six ans a été achevée en 2009. Dans l'ensemble, les rapports sur ces activités ont présenté un tableau favorable du programme en ce qui a trait à son administration et à sa pertinence.

L'évaluation sommative du programme comprenait des recommandations pour améliorer la base d'information utilisée pour évaluer les résultats du programme (ce rapport est accessible sur le site Web du programme à l'adresse http://www.indirectcosts.gc.ca/publications/index-fra.aspx). En réponse, le personnel de gestion du programme a établi un groupe de travail composé de représentants de diverses organisations, y compris des universités, l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et l'Association canadienne d'administrateurs de recherche universitaire (ACARU). Le

groupe de travail a reçu le mandat de définir une série de paramètres à utiliser pour évaluer l'état du milieu de la recherche dans les universités du Canada tous les cinq ans.

Une évaluation du programme est prévue en 2013-2014.

VUE D'ENSEMBLE DES DÉPENSES DES ÉTABLISSEMENTS POUR L'EXERCICE 2010-2011

Dans l'ensemble, les établissements financés par le programme utilisent leurs subventions surtout pour la gestion et l'administration ainsi que pour financer les installations de recherche. Ces deux catégories représentent 68 % du total des dépenses de 2010-2011. La figure 1 montre la proportion allouée à chacune des cinq catégories de dépenses. Cette répartition est demeurée assez stable depuis le lancement du programme, mais la proportion des fonds consacrés aux exigences réglementaires et aux normes d'agrément ainsi qu'à la gestion et à l'administration augmente progressivement. Cependant, étant donné que les fonds de ce programme ne couvrent qu'une partie des coûts indirects de la recherche assumés par les établissements, cette répartition ne reflète pas nécessairement les tendances des coûts réels ou de l'investissement total des établissements dans ces domaines.

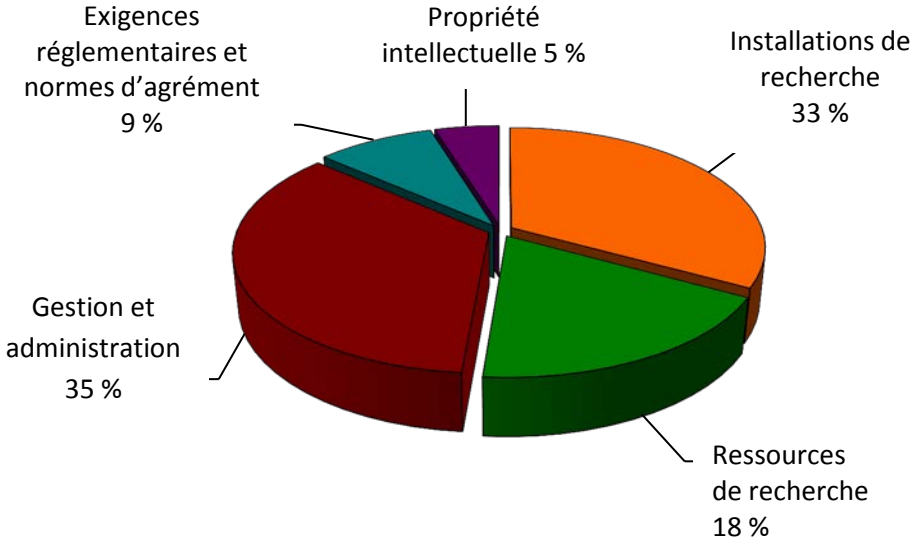

Figure 1 : Proportion des subventions par catégorie de dépenses pour l'exercice 2010-2011.

Les établissements de tailles différentes ont tendance à répartir leurs fonds différemment entre les cinq catégories de dépenses. La figure 2 illustre cette différence, comparant les profils d'investissement des quatre tailles d'établissement décrites au tableau 1 et de leurs instituts de recherche affiliés. En général, les petits établissements consacrent une part plus importante de leurs subventions pour coûts indirects à la catégorie de la gestion et de l'administration que ne le font les grands établissements et ceux axés sur la recherche, tandis que les grands établissements et ceux axés sur la recherche consacrent une plus grande proportion de leurs fonds à la catégorie des installations, comparativement aux petits établissements. On observe aussi des différences dans la proportion des fonds subventionnés alloués à chaque catégorie de dépenses entre les établissements d'un même type. Cette variabilité est plus prononcée dans le cas de la catégorie de

la propriété intellectuelle et peut s'expliquer, en partie, par le fait que certains établissements n'ont pas de bureau de transfert de la technologie et ne consacrent aucun fonds à ce domaine.

Au cours de l'exercice 2010-2011, 20 établissements ont signé des ententes avec des hôpitaux de recherche ou des instituts de recherche en santé. Les dépenses de ces affiliés représentaient 17 % du budget total du programme et ont principalement été consacrées à la gestion et à l'administration. Les affiliés ont aussi investi plus massivement dans la catégorie des exigences réglementaires et des normes d'agrément que les autres types d'établissement.

Tableau 1 : Types d'établissements et proportion du budget total du programme reçue par chaque type d'établissement

Type	Critère[2]	Nombre d'établissements	Proportion du budget du programme
Petits	Subvention du PCI de moins de 100 000 $	51	0,5 %
Moyens	Subvention du PCI de 100 000 $ à 1 million de dollars	27	3,6 %
Grands	Subvention du PCI de 1 million de dollars à 3 millions de dollars	15	7,8 %
Axés sur la recherche	Subvention du PCI de plus de 3 millions de dollars	28	88,1 %

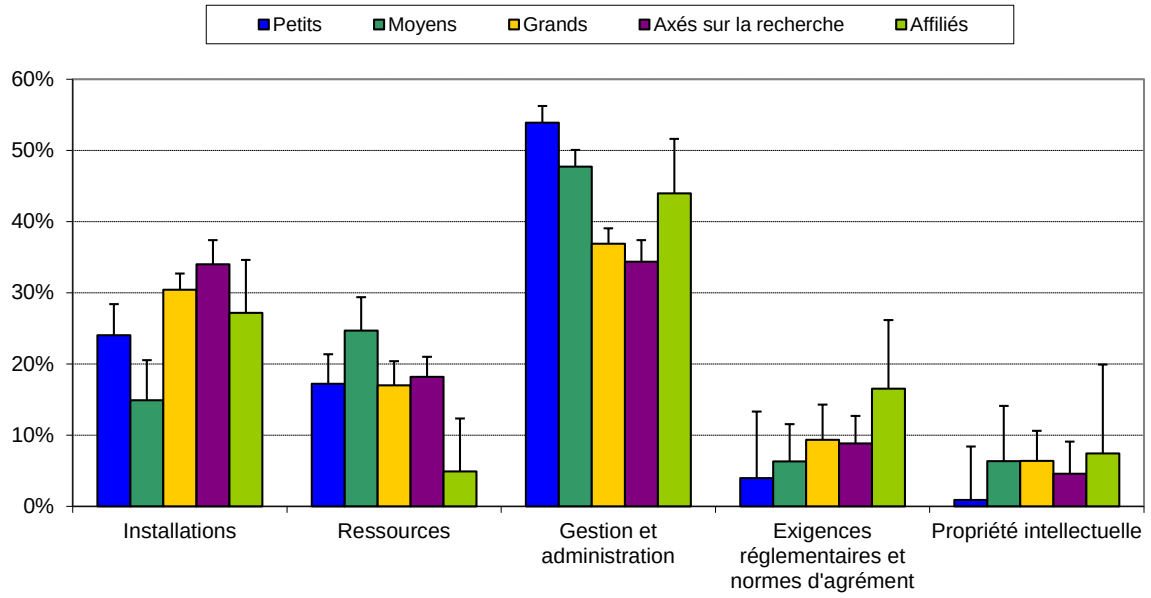

Figure 2 : Proportion des subventions par catégorie de dépenses, selon la taille de l'établissement. Les barres représentent l'écart type de la moyenne.

[2] Les établissements ont été catégorisés d'après le montant du financement qu'ils ont reçu dans le cadre du programme. Les chiffres présentés ne sont utilisés qu'à des fins d'analyse dans ce rapport.

IMPACT DES DÉPENSES

Impact par catégorie de dépenses

Les établissements de recherche canadiens considèrent que le financement fourni par le Programme des coûts indirects est indispensable à la réussite de leurs initiatives de recherche. Toutefois, en raison des synergies que le programme crée intentionnellement avec d'autres financements fédéraux et de sa nature pluriannuelle, il peut être difficile d'isoler et d'évaluer l'incidence annuelle du programme. Les rapports sur les résultats des établissements fournissent de l'information qualitative et des exemples très utiles en ce qui a trait à leur investissement dans les cinq catégories de dépenses. C'est ce que nous examinerons dans les sections suivantes.

Installations de recherche

Il est essentiel de maintenir un espace de travail et du matériel modernes pour assurer la réussite d'une initiative de recherche. Qu'il s'agisse d'investir dans la rénovation d'un laboratoire ou de recruter des techniciens spécialisés, les établissements de toute taille font face à la difficulté de maintenir des installations de recherche adéquates, tout en s'adaptant à l'augmentation des coûts de la recherche. La majorité des établissements ont indiqué que les coûts d'exploitation, y compris des éléments tels que les rénovations, l'électricité et le chauffage, constituent le type de dépenses le plus important dans cette catégorie. Les autres dépenses mentionnées comprennent les coûts associés à l'entretien du matériel de recherche spécialisé ainsi qu'à l'entretien de base de l'espace de recherche, des locaux abritant des animaux et des laboratoires. Tous ces facteurs contribuent directement à la productivité des chercheurs et à leur capacité à mobiliser du financement supplémentaire pour la recherche, ainsi qu'à la capacité générale des établissements d'attirer de nouveaux talents. Ils permettent également aux établissements d'offrir un meilleur environnement de travail à leurs chercheurs et de demeurer à la fine pointe de la technologie afin de favoriser l'excellence de la recherche.

« L'expérience a montré que le fait de rénover des laboratoires délabrés permet d'accueillir de 15 à 35 % plus d'employés de recherche. À l'University of British Columbia, l'état des laboratoires figure parmi les obstacles à la croissance de la recherche; le Programme des coûts indirects est d'une aide précieuse pour contrer cet obstacle. De plus, l'accès à une infrastructure de meilleure qualité aide les chercheurs à répondre aux exigences réglementaires et aux normes d'agrément. Bref, la recherche de pointe bénéficie grandement de l'amélioration de l'infrastructure. »

[University of British Columbia, Colombie-Britannique]

« La subvention a permis d'offrir à nos chercheurs en biologie, en physique et en chimie un milieu de travail propre, fonctionnel, adéquat et sécuritaire. Nous avons pu aussi moderniser les équipements utilisés dans nos laboratoires. Le bureau de recherche a pu acquérir un soutien technique plus apte à répondre aux besoins des chercheurs. Les coûts liés à la surveillance des laboratoires, tout comme à l'entretien des appareils, ont été pris de cette subvention… Ces investissements sont essentiels dans la mesure où ils nous permettent d'assurer l'entretien nécessaire de nos laboratoires. »

[Université de Saint-Boniface, Manitoba]

« Comme au cours des années précédentes, le programme de recherche de l'University of Guelph est confronté à un défi permanent : celui de répondre à la demande pour de nouveaux systèmes fiables et efficaces de prestation des services et des infrastructures matérielles. La complexité grandissante de l'équipement de recherche et des exigences opérationnelles des activités de recherche a fait ressortir les limites des plus anciens services de soutien. Parmi ces systèmes se trouvent un certain nombre de services et de mesures de soutien opérationnel, qu'il s'agisse de la livraison d'eau distillée, de l'approvisionnement fiable en énergie (électricité, gaz naturel), de l'élimination des déchets ou du recours à des services de conciergerie et de sécurité dans les locaux de recherche, ainsi que de l'impulsion nécessaire pour mettre en place des approches à long terme de la gestion des dépenses qui soient plus durables et éconergétiques. Le Programme des coûts indirects a permis à l'université non seulement de maintenir sa capacité existante, mais également d'entreprendre l'amélioration des services en se concentrant sur la fiabilité et l'efficacité de la prestation. Sans le financement de l'infrastructure, les chercheurs seraient exposés à une diminution considérable du niveau de services de soutien et, pire encore, à la perte ou à l'interruption de services essentiels. La subvention accordée dans le cadre du PCI a grandement réduit ce risque et favorisé les activités de recherche en permettant la mise en place d'installations fiables et efficaces. »

[University of Guelph, Ontario]

Ressources de recherche

L'accès à des ressources de connaissances à jour et exhaustives est essentiel pour produire des études de qualité ayant un impact élevé qui profitent aux Canadiens. Par conséquent, dans la plupart des établissements, la plus grande part des fonds du Programme des coûts indirects pour la catégorie « ressources de recherche » a été consacrée à l'acquisition de ressources documentaires. De nombreux établissements ont indiqué plus précisément que le maintien ou l'amélioration de l'accès aux revues électroniques constitue une source importante d'augmentation des coûts. Cet accès a acquis une plus grande importance puisque les ressources en ligne permettent aux chercheurs de consulter à partir de leur ordinateur des centaines de revues et des milliers d'articles sur un vaste éventail de disciplines, ce qui constitue une économie de temps et augmente leur efficacité. Les grands établissements ont aussi utilisé une partie des fonds pour améliorer les capacités de réseautage à grande vitesse qui permettent l'échange rapide et efficace de grandes quantités de données entre les chercheurs, les établissements et les régions. Toutes ces initiatives contribuent à soutenir le travail des chercheurs et constituent des facteurs importants lorsqu'il s'agit de recruter et de retenir le corps professoral et d'attirer du financement pour la recherche.

« Encore une fois en 2010-2011, le total des dépenses inscrites à la catégorie "ressources de recherche" relevait des coûts de bibliothèques. Quelque 34 % (340 000 $) de la subvention ont été attribués aux coûts d'abonnements, aux bases de données et aux revues savantes. Cette somme continue de représenter environ le quart des dépenses de fonctionnement des bibliothèques et la moitié des abonnements électroniques. La subvention demeure essentielle pour permettre à l'Université de Moncton de munir ses chercheurs et chercheuses des ressources de recherche efficaces dont ils et elles ont besoin pour leurs travaux. »

[Université de Moncton, Nouveau-Brunswick]

« Les bibliothèques jouent un rôle prépondérant dans les universités modernes axées sur la recherche. Non seulement les bibliothèques constituent une collection accessible de documents imprimés et électroniques de types variés, mais elles offrent aussi un accès à une énorme quantité

de ressources externes comme des banques de données, des renseignements statistiques et des collections. Qui plus est, elles fournissent des services spécialisés qui aident les usagers à comprendre leurs besoins en information, à exploiter les nombreuses ressources documentaires afin de trouver les renseignements nécessaires, ainsi qu'à organiser et à référencer les données ainsi recueillies grâce aux outils appropriés. Les bibliothèques sont une fenêtre sur la recherche mondiale et, par les programmes de libre accès, elles mettent en vitrine les résultats de nos travaux… Sans l'appui du Programme des coûts indirects, nous ne serions pas autant en mesure d'accroître et d'améliorer notre collection, de la garder à jour et de maintenir la qualité du service à la clientèle. Il ne fait aucun doute que cela aurait des conséquences néfastes sur la qualité de l'environnement de recherche, ainsi que sur l'expérience d'apprentissage des étudiants des cycles supérieurs. »

[Université d'Ottawa, Ontario]

« Pour suivre l'augmentation des coûts d'exploitation, l'University of Calgary a alloué aux bibliothèques la somme de 5 653 041 $ en salaires et en avantages en 2010-2011. Cette subvention permet de faire en sorte que du personnel spécialisé soit disponible pour soutenir la recherche au premier cycle, aux cycles supérieurs ainsi qu'auprès du corps professoral. Ces dépenses sont essentielles pour l'administration de la recherche universitaire, puisque les investissements pour l'exploitation et la dotation en personnel des bibliothèques fournissent une base pour les activités de recherche… Si ces dépenses n'avaient pas été possibles, l'offre de services et de soutien de qualité et continus aurait été compromise. Grâce à ce financement, le personnel des "Libraries and Cultural Resources" [bibliothèques et ressources culturelles] de l'University of Calgary continue de mettre à profit son expertise en faisant l'acquisition de ressources imprimées et numériques et en les rendant accessibles afin d'appuyer l'apprentissage, la recherche et l'enseignement. »

[University of Calgary, Alberta]

Gestion et administration de la recherche

Les établissements reconnaissent que le soutien administratif est un service essentiel pour favoriser la productivité parce qu'il soulage les chercheurs de nombreuses tâches administratives. Dans tous les établissements, quelle que soit leur taille, le personnel de soutien administratif aide les chercheurs à préparer les demandes de subvention et à gérer les fonds obtenus. En raison de la complexité croissante de l'administration de la recherche, les établissements doivent souvent engager davantage de personnel et se fier à son expertise pour maintenir la qualité des services aux chercheurs. Dans cette catégorie, la portion la plus importante du financement a été consacrée au recrutement et à la rétention des ressources humaines dont l'expertise est nécessaire dans l'environnement complexe de la gestion de la recherche. Dans le cas des petits établissements, il s'agissait en général de recruter un administrateur affecté à la recherche ou d'établir un bureau voué à la recherche. Dans le cas des grands établissements et des établissements axés sur la recherche, le financement a été associé au recrutement et à la formation de gestionnaires de recherche spécialisés ainsi qu'à l'investissement dans des systèmes de technologie de l'information pour simplifier et accélérer le processus des demandes de subvention et assurer le suivi du financement de la recherche.

« Les subventions du Programme des coûts indirects demeurent essentielles au maintien de notre capacité à soutenir notre communauté de chercheurs, à une époque où le financement des

universités au pays est en transition et où les petits établissements, qui possèdent des budgets de recherche limités et offrent peu de programmes d'études supérieures, sont vulnérables. Sans les subventions du Programme des coûts indirects, nous croyons que la productivité en recherche serait grandement affectée et que la communauté de chercheurs de l'Acadia University, pourtant solide, en souffrirait. Le financement du PCI continue de nous aider à mettre en œuvre un programme de recherche solide. Sans ces fonds alloués à la gestion et à l'administration de la recherche, l'Acadia University ne pourrait vraisemblablement ni faire croître, ni maintenir ses activités de recherche. »

[Acadia University, Nouvelle-Écosse]

« Une portion importante de la subvention des coûts indirects sert à défrayer le personnel de la Direction de la recherche… Le programme des coûts indirects à la recherche nous permettra de nous doter du personnel et des systèmes d'information adéquats afin d'offrir un bon support aux chercheurs et de nous assurer que nous les appuyons le mieux possible dans la préparation des demandes de subvention et conséquemment, à l'augmentation du taux d'obtention de subvention de recherche par nos professeurs. »

[HEC Montréal, Québec]

« Cette catégorie de la subvention continue d'être la plus essentielle au succès de la recherche au Niagara College. Nous avons utilisé les fonds pour financer le salaire d'employés de soutien à temps partiel pour l'administration de la recherche. Ces fonds nous ont permis de nous concentrer sur la rédaction de nouvelles propositions et l'élaboration de nouveaux procédés, augmentant ainsi l'éventail de projets et la capacité du programme de recherche du Niagara College à répondre aux besoins des entreprises locales. Le financement continue d'ailleurs à entraîner des effets positifs sur le succès du programme de recherche. Les générateurs de coûts dans cette catégorie proviennent principalement de la nature même du soutien administratif à la recherche au niveau collégial. »

[Niagara College, Ontario]

Exigences réglementaires et normes d'agrément

Afin d'assurer la sécurité des chercheurs et du personnel de recherche ainsi que le traitement éthique des sujets de recherche, les établissements doivent respecter un nombre croissant de normes réglementaires et éthiques. Ces dernières années, les différents paliers de gouvernement ont adopté de nouvelles exigences réglementaires portant, par exemple, sur la protection des animaux, l'utilisation des êtres humains dans la recherche et l'emploi de substances dangereuses. Par conséquent, le temps et les ressources nécessaires pour assurer la conformité à ces normes ont également augmenté. Voilà pourquoi les établissements ont consacré la plus grande part de leurs dépenses dans cette catégorie à la création et au soutien d'organismes de réglementation, tels que des conseils et des comités d'éthique de la recherche, et ont allégé la tâche d'enseignement des membres du corps professoral siégeant à ces comités. Dans le cas des établissements axés sur la recherche, une grande partie des fonds a le plus souvent été consacrée au soutien technique pour soigner les animaux, en particulier au salaire des vétérinaires. L'amélioration et l'entretien des locaux abritant les animaux afin qu'ils soient conformes aux nouvelles normes réglementaires constituent aussi une utilisation des fonds fréquemment mentionnée. En général, les établissements ont déclaré que le montant alloué à cette catégorie

augmente de façon régulière en raison de l'adoption de nouvelles lois et normes relatives à la recherche.

« Les subventions du Programme des coûts indirects ont permis à l'University of Regina d'investir dans son effectif pour appuyer le domaine de la santé, de la sécurité et de l'environnement sur le campus. La "Health, Safety and Environment Unit" [unité de la santé, de la sécurité et de l'environnement] des ressources humaines est responsable du soutien et du suivi des politiques, des procédures et des systèmes de l'université en matière de sécurité, afin de s'assurer qu'elles sont efficaces et respectées. Elle est aussi responsable de faire enquête sur les incidents et de régler les problèmes en matière de santé et de sécurité en jouant un rôle de guide auprès des cadres hiérarchiques. Ces investissements sont importants pour l'administration de la recherche, qui doit s'assurer que les chercheurs universitaires ont la possibilité de présenter des demandes de financement pour de la recherche utilisant du matériel ou des installations de manipulation particuliers. Ils sont également essentiels pour assurer notre respect des lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux qui, lorsqu'ils ne sont pas respectés, peuvent entraîner la fermeture d'un laboratoire de recherche, la confiscation d'animaux ou de substances dangereuses ainsi que des amendes salées. »

[University of Regina, Saskatchewan]

« Chaque année, les chercheurs de l'University of Victoria présentent plus de 750 demandes d'approbation ou de renouvellement de l'approbation en matière d'éthique de la recherche. Le Programme des coûts indirects a permis de financer l'embauche d'une coordonnatrice de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ainsi que d'un agent de liaison pour l'éthique de la recherche avec des êtres humains, deux postes à temps plein dont le travail est crucial pour l'examen et le suivi efficaces des demandes en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains. Ces deux membres du personnel offrent également un soutien administratif au président et au vice-président du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains. Le nombre croissant de demandes a rendu d'autant plus importante la gestion efficace du processus d'examen éthique. Sans l'ajout de ces deux postes, le délai d'examen aurait augmenté, entraînant des retards considérables dans les activités de recherche. »

[University of Victoria, Colombie-Britannique]

« Ces investissements sont essentiels pour assurer un encadrement adéquat de certains projets de recherche qui peuvent comporter des risques pour la sécurité/santé du personnel de recherche ou encore le public. L'encadrement étroit de ces projets est une importante préoccupation pour notre institution. Sans ces investissements, l'École Polytechnique de Montréal n'aurait pu investir autant de ressources en matière de sensibilisation et de formation de ses professeurs-chercheurs et étudiants quant aux risques entourant certains projets et les précautions/mesures à prendre pour les minimiser. Elle aurait également eu des difficultés à répondre aux exigences gouvernementales en la matière. »

[École Polytechnique de Montréal, Québec]

Propriété intellectuelle

Le transfert des connaissances du milieu universitaire à un plus vaste éventail de secteurs, dont les secteurs privé, public et sans but lucratif, crée de nombreux avantages économiques, sociaux et culturels pour les Canadiens. Les établissements reconnaissent l'importance du transfert des connaissances, partageant leurs découvertes dans le domaine de la recherche par des activités telles que la publication, les licences, la création d'entreprises issues de la recherche et d'autres

formes d'engagement avec les secteurs non universitaires. Grâce à l'aide du financement du Programme des coûts indirects, de nombreux établissements de recherche poursuivent leurs efforts pour optimiser l'impact de leur recherche et le rendement de l'argent investi dans les subventions de recherche. Peu importe la taille de l'établissement, la portion la plus importante des fonds dans cette catégorie a été consacrée à la création et au soutien de bureaux de transfert de la technologie, permettant ainsi aux chercheurs de protéger leurs inventions et d'exploiter leur potentiel social et économique au besoin. Surtout investi dans la masse salariale du personnel spécialisé dans le transfert de la technologie, le financement a aussi été consacré aux licences en technologie et aux partenariats avec le secteur privé. En fournissant du financement à l'appui de ces services, les établissements ont souligné les importants avantages économiques et sociaux que le Programme des coûts indirects leur a apportés, à eux-mêmes et à la collectivité locale.

« En 2010-2011, les subventions du Programme des coûts indirects ont été mises à profit pour soutenir le transfert de technologie et, par le fait même, pour appuyer l'administration des demandes de brevet et les ententes avec l'industrie. Les fonds accordés par le Programme des coûts indirects permettent de financer des domaines négligés qui ne pourraient être financés par d'autres programmes. En raison de la récente augmentation considérable de notre financement de la recherche, le nombre de dossiers de propriété intellectuelle que nous devons gérer s'accroît. Les fonds du Programme des coûts indirects nous ont permis de recruter et de retenir du personnel professionnel d'expérience dans les domaines du transfert de technologie et de la propriété intellectuelle, ainsi que d'avoir recours à une expertise professionnelle et juridique au besoin. Sans un tel financement, notre capacité à assumer les coûts principaux de ces activités serait restreinte. »

[University of Prince Edward Island, Île-du-Prince-Édouard]

« À l'Université du Québec en Outaouais, la gestion de la propriété intellectuelle et de son exploitation est abordée dans le cadre plus large de la valorisation de la recherche. Les activités de valorisation de la recherche et de la création visent à faciliter le transfert ou l'application d'innovations pour le bénéfice des communautés ou de la société en général ».

[Université du Québec en Outaouais, Québec]

« Les subventions du Programme des coûts indirects ont permis à l'Ontario College of Art and Design University d'obtenir des avis juridiques externes en ce qui concerne les ententes de collaboration avec les secteurs public et privé, les ententes relatives à la propriété intellectuelle et l'obtention de licences d'exploitation de la technologie. Puisque l'Ontario College of Art and Design University est une petite université, elle ne possède à l'heure actuelle ni la capacité interne ni l'expertise nécessaires pour l'examen d'ententes complexes. Ces dépenses ont donc permis de protéger les droits des étudiants et des chercheurs, et de préserver l'établissement. »

[Ontario College of Art and Design University, Ontario]

Impact général des investissements

Les cinq catégories de dépenses démontrent les résultats immédiats et directs du programme sur la recherche postsecondaire, mais au bout du compte, le programme vise à améliorer la capacité générale à mener des recherches ainsi qu'à recruter et à retenir des chercheurs de classe mondiale. Le tableau 2 illustre les réponses des établissements en ce qui a trait aux trois catégories d'impact général. Les grands établissements, parce qu'ils reçoivent des subventions d'un montant plus élevé, semblent être davantage en mesure de cerner les impacts positifs que ne le sont les petits établissements. En général, toutefois, les petits et moyens établissements indiquent aussi

que les fonds du programme ont un effet positif sur leur capacité générale en matière de recherche, jouant un rôle clé dans la mise en œuvre et le maintien de leurs programmes de recherche émergents.

Tableau 2 : Proportion des établissements faisant état d'un impact général positif découlant de leurs subventions, selon la taille de l'établissement.

Impact général	Petits	Moyens	Grands	Axés sur la recherche	Total
Mobiliser des fonds supplémentaires	73 %	85 %	93 %	100 %	88 %
Rendre les investissements stratégiques possibles	41 %	70 %	80 %	82 %	68 %
Recruter et retenir des chercheurs	95 %	93 %	93 %	100 %	96 %

Un certain nombre d'établissements ont souligné que leur capacité de recherche s'est accrue depuis le lancement du programme. Certains ont même indiqué que bon nombre des services de recherche et des occasions de financement dont ils bénéficient n'auraient pas pu se concrétiser sans les fonds du Programme des coûts indirects. Ces établissements reconnaissent le rôle vital joué par les subventions du programme au fil des ans dans le développement de leurs activités de recherche.

La majorité des établissements sont d'avis que les fonds du Programme des coûts indirects ont contribué à leur capacité d'attirer et de retenir des chercheurs de classe mondiale. De nombreux facteurs entrent en jeu lorsqu'il s'agit de recruter des chercheurs, et l'environnement de la recherche institutionnelle ainsi que les services offerts à ceux-ci en font en général partie. Les fonds du programme peuvent aider les établissements à fournir un milieu de recherche adéquat et positif qui attirera de nouveaux chercheurs et permettra de retenir les chercheurs établis. Puisque les subventions du Programme des coûts indirects permettent généralement de couvrir une partie des dépenses des établissements, elles leur permettent fréquemment de dégager des fonds à allouer à d'autres initiatives, dont la plus courante est la création de programmes de subventions et de bourses en interne. La capacité des établissements de mieux s'occuper des coûts indirects de la recherche contribue aussi à leur aptitude à mobiliser des fonds additionnels.

Que ce soit directement, par le soutien de l'administration de la recherche et la préparation des demandes de subvention, ou indirectement, en contribuant au maintien de l'infrastructure nécessaire pour soutenir de nouvelles initiatives, le programme est un facteur important, cité par de nombreux établissements, lorsqu'il s'agit d'obtenir de nouvelles sources de financement. Pour certains grands établissements, les fonds du programme ont été tout particulièrement utiles pour produire de nouveaux revenus durables pour la recherche par les licences de technologie et la capacité d'attirer des investisseurs internationaux.

« La Memorial University profite grandement du Programme des coûts indirects, dont les subventions lui permettent de financer des chercheurs de tous les secteurs de la recherche. En 2010, la Memorial University a publié un rapport de 50 pages intitulé The Shining :

Research Stars 2010*, qui décrit quelques-uns des principaux projets de recherche de l'université en 2009-2010 et présente quelques figures de proue de la recherche de l'établissement. Ces portraits permettent de faire connaître les recherches innovatrices qui sont en cours à l'université. La croissance continue de la recherche à la Memorial University, ainsi que les nombreuses réussites qui en découlent, a été nettement favorisée par le Programme des coûts indirects. »*

[Memorial University, Terre-Neuve]

CONCLUSION

Le Programme des coûts indirects complémente les subventions à la recherche offertes par les trois organismes subventionnaires de la recherche du gouvernement fédéral en aidant les établissements postsecondaires à mener leurs projets de recherche financés par le gouvernement fédéral dans des installations de calibre mondial, avec le meilleur équipement et le meilleur soutien administratif possible. Malgré les différences observées dans l'utilisation de ces subventions par les différents établissements, le programme a permis d'améliorer ou de maintenir leur capacité de recherche dans les cinq catégories de dépenses. Il semble que les investissements effectués dans trois des cinq domaines de dépenses soient particulièrement utiles aux établissements, en contribuant à rendre leur environnement de recherche attirant non seulement pour les chercheurs, mais aussi pour les étudiants et les techniciens en recherche. Ces trois domaines sont, en ordre décroissant : « gestion et administration de la recherche », « installations de recherche » et « ressources de recherche ». De façon générale, le programme a permis à des établissements de recherche canadiens d'améliorer leur profil de recherche, tant ici qu'à l'étranger, en appuyant des activités de diffusion publiques et des partenariats privés. Ce fut particulièrement le cas des petits et des moyens établissements dont les programmes de recherche sont relativement récents.

Bien que le programme ait reçu principalement des commentaires positifs des établissements, beaucoup de ces établissements estiment que les coûts indirects actuels dépassent de beaucoup les fonds qui leur sont accordés. En général, toutefois, les établissements ont souligné que la contribution du Programme des coûts indirects est indispensable en ces temps économiques difficiles, car elle leur permet à la fois d'accomplir leur mandat de recherche et d'enseignement et de continuer à améliorer leur apport vital à la société canadienne.